

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 26 avril 2017

Le 26 avril 2017, à 21h45, les membres de l'association SANS FORME NI CHEMIN se sont réunis au Dojo du gymnase du Val de Vire – VIRE NORMANDIE (14), en Assemblée Générale Extra-Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mlle Nadège GIGAN, présidente de l'association.
Elle était assistée d'un secrétaire de séance, M. Franck LEMAITRE, secrétaire de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- changement de bureau
- création d'un poste de chargé de communication et de développement de l'association

Changement de bureau

- Les postes de trésorier, secrétaire et président sont actuellement occupés respectivement par Bertrand MARIE, Franck LEMAITRE et Nadège GIGAN
- Nom des personnes intéressées par :
 - le poste de Président : Bertrand MARIE
 - le poste de Secrétaire : José BOUSSIN
 - le poste de Trésorier : Franck LEMAITRE

Vote pour Bertrand MARIE au poste de Président :

vote : 7	favorable : 7	défavorable : 0	abstention : 0
----------	---------------	-----------------	----------------

Vote pour José BOUSSIN au poste de Secrétaire :

vote : 7	favorable : 7	défavorable : 0	abstention : 0
----------	---------------	-----------------	----------------

Vote pour Franck LEMAITRE au poste de Trésorier :

vote : 7	favorable : 7	défavorable : 0	abstention : 0
----------	---------------	-----------------	----------------

Création d'un poste de chargé de communication et de développement de l'association

- L'association souhaite créer un poste de chargé de communication et de développement de l'association et, de ce fait, recruter Nadège GIGAN qui occupe déjà cette fonction à titre bénévole.
- Cet emploi lui permettra également de demander le financement de sa 3ème et 4ème année de formation de Praticien SHIATSU
- Type de contrat de travail à l'étude : CDI en CUI/CAE
- Temps de travail : 10h / semaine
- Au vu des éléments présentés, les adhérents présents acceptent-ils la création du poste de chargé de communication et de développement de l'association ?

Vote : 8	favorable : 8	défavorable : 0	abstention : 0
----------	---------------	-----------------	----------------

- Au vu des éléments présentés, les adhérents présents acceptent-ils que le poste de chargé de communication et de développement soit occupé par Nadège GIGAN ?

vote : 7	favorable : 7	défavorable : 0	abstention : 0
----------	---------------	-----------------	----------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

À Vire Normandie, le 26 avril 2017

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance